



03017616

FORMULE IV

Déposé au greffe du tribunal de commerce

de 30-01-2003
le

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

125

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale
→ n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés
→ n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles
→ n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷

ETYMO

3. Forme juridique (en entier)

▷

Société anonyme

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

▷

Rue du Framboisier, 4 1180 Uccle

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

▷

602170

3. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

▷

457 121 111

7. Objet de l'acte

▷

Changement de siège social au :

Rue des Mèlèzes, 94 1050 Ixelles

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux
annexes du Moniteur belge

en date du 30/01/2003

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections;
il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé;
utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-
plémentaires, établies sur papier libre, tant en
respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm
selon le modèle tenu à la disposition des intéressés
au greffe des tribunaux de commerce

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

GUBIN PATRICK
ADMINISTRATEUR - DELEGUE

Numéro du chèque ou de l'assignation *

Numéro du compte :

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page